

Projet éco-collège, collège Les Capucins (Melun)

Le collège Les Capucins à Melun, établissement REP+, est actuellement engagé dans le projet éco-école et plus largement dans une démarche durable. Cette année, un thème prioritaire de réflexion et d'actions a été fixé : les déchets.

Ce choix de thème provient d'un diagnostic qui fait état d'une mauvaise gestion des déchets et d'une méconnaissance de la problématique des déchets par une grande partie de la communauté éducative. Or il s'agit d'un problème crucial dans une société où les déchets solides ont été multipliés par trois ces vingt dernières années. D'où l'enjeu d'une prise de conscience efficiente par nos élèves qui seront les citoyens de demain.

Lors de la première réunion du comité de pilotage du projet éco-collège (comité constitué d'élèves et d'adultes du collège), trois axes ont été identifiés en vue de mener une gestion plus durable de nos déchets :

- 1) L'équipement du collège en bacs de tri divers et un travail d'information autour des procédés et des enjeux du recyclage.
- 2) Une meilleure gestion des papiers des élèves.
- 3) La mise en place d'un tri sélectif et une lutte systématisée contre le gaspillage alimentaire au niveau de la restauration.

1) Equipements et informations

L'établissement s'est engagé dans une gestion durable de ses déchets. Dans ce cadre, de nouvelles poubelles et bacs de tri sont petit à petit installés dans différents lieux du collège et des partenariats avec des organismes ont été signés pour permettre des recyclages divers :

- ✓ Le recyclage du papier : un partenariat a été signé avec le SMITOM Lombric, organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets dans le centre-ouest Seine et Marnais. (Voir 2) Gestion durable du papier).
- ✓ Le recyclage des emballages (en carton, en plastique...) : le collège possède déjà un conteneur du SMITOM Lombric utilisé surtout pour le recyclage des emballages du self. L'enjeu est d'ouvrir ce recyclage aux professeurs et aux élèves à travers l'installation de bacs dans la cour et en salle des professeurs.
- ✓ Le recyclage des piles : partant du constat très amer que nos élèves ignoraient pour la plupart que les piles se recyclaient et les jetaient dans la poubelle en même temps que les ordures ménagères, nous avons mis en place un partenariat avec Corepile qui s'accompagne d'une sensibilisation au recyclage des piles. Afin de valoriser le Réseau d'éducation prioritaire dans lequel notre établissement s'inscrit, des bornes de collecte ont été commandées puis installées par les élèves de l'éco-collège dans les deux écoles élémentaires du Réseau et des cartons de collecte ont été confiés par les élèves aux deux maternelles du réseau.
- ✓ Le recyclage des cartouches d'encre : le collège a un partenariat depuis des années avec l'association « Enfance et partage » qui agit sur le droit des enfants et la maltraitance.
- ✓ Le recyclage des bouchons : un partenariat a été signé avec l'association « Les bouchons d'amour » qui met en place des actions de collecte de bouchons en plastique pour financer du matériel pour les personnes en situation de handicaps.
- ✓ Le recyclage de vêtements : collecte de vêtements en fin d'année pour la Ligue contre le cancer, en partenariat avec Recycletextile.
- ✓ Le recyclage des instruments d'écritures (stylos, feutres...) : le collège est inscrit sur liste d'attente pour obtenir un partenariat avec l'organisme Terracycle et participer à la collecte des

instruments d'écriture. L'organisme nous a assuré que de nouveaux partenariats avec des établissements scolaires seraient ouverts au cours de l'année.

Pour accompagner cette démarche de recyclage, une sensibilisation est effectuée tout au long de l'année auprès de tous les membres de la communauté éducative. Cette sensibilisation est menée avant tout par les élèves de l'éco-collège qui mènent une campagne d'information sur les enjeux et les gestes du recyclage. Ils créent des signalétiques et ont écrit, réalisé et tourné un film sur la gestion des déchets au collège. Ce film sera présenté à tous les élèves. En outre, les enseignants du collège insèrent la problématique des déchets dans leurs apprentissages (voir 2.3). Enfin, la mini-entreprise créée par les 3^e DP (Découverte Professionnelle) a pour objet la récupération des canettes en acier (à partir desquelles sont créés divers objets vendus ensuite sur le marché) et le recyclage des canettes en aluminium (qui sont stockées puis revendues à un ferrailleur).

2) Gestion durable du papier

Le papier est au centre de nos axes de travail pour la labellisation. La France a du retard par rapport à d'autres pays de l'OCDE au niveau du recyclage du papier. Cependant, comment réduire ce retard si aucune éducation au recyclage ni aucun moyen de tri n'est mis en place dans les établissements scolaires ? Afin de mettre en œuvre une meilleure gestion des papiers des élèves dans notre collège, nous avons sollicité le SMITOM-Lombric pour le prêt de deux bas de recyclage des papiers. Le papier est un matériau majeur dans les établissements scolaires (photocopies, copies des élèves, brouillons). Jusque-là aucun papier n'était recyclé et beaucoup d'élèves n'avaient pas conscience de l'enjeu de recyclage et ignoraient tout des raisons et des modes de recyclage du papier. De nombreux élèves pensaient qu'un papier écrit, ne pouvait plus être recyclé. Un recyclage systématique des papiers des élèves a été mis en place afin d'assurer une gestion durable du papier. Ce recyclage implique toute la communauté éducative : les élèves de l'éco-collège ont récupéré des ramettes en carton, y ont rajouté une signalétique et les ont placés dans toutes les salles de classe. Les enseignants se sont engagés à vider les ramettes une fois pleines dans des grands cartons de récupération et les élèves de l'éco-collège se chargent de manière autonome de vider ces cartons dans les grands bacs prêtés par le SMITOM. Parallèlement à ce recyclage, le collège se fournit en papier certifié PEFC. Enfin, un travail autour du brouillon et de l'utilisation du papier sur le recto et verso a été amorcé pour aller dans le sens d'une gestion plus durable.

3) Tri sélectif et lutte contre le gaspillage alimentaire

En attente de l'installation d'une table de tri au self par le conseil général, nous sollicitons le SMITOM Lombric pour le prêt d'un composteur. Le personnel travaillant dans les cuisines ainsi que l'ensemble des personnes déjeunant au self pourront trier leurs déchets organiques afin de faire du compost. Les élèves sont petit à petit sensibilisés sur la problématique du gaspillage alimentaire et des actions sont réfléchies pour le limiter au maximum au sein de notre self.

M. Fontan, Professeur référent au développement durable
collège Les Capucins de Melun

Tous les enseignants se sont engagés à essayer d'insérer dans leurs apprentissages la problématique des déchets et les enjeux du recyclage. Quelques exemples peuvent être cités :

- 6^e : Enseignements scientifiques et technologiques : Etude du cycle de vie d'un objet technique et du devenir des déchets (organiques et non organiques) :
 - o Réalisation d'une expérience pour savoir le temps que les déchets mettaient à "disparaître" dans la nature.
 - o Recherche des questions que l'on pourrait poser aux élèves du collège sur le recyclage, le tri, pour créer un questionnaire ; puis mise en commun pour faire un questionnaire mis sur l'ENT.
 - o Par groupes : choix d'un déchet et réalisation d'une affiche sur ce déchet pour montrer le cycle de vie de ce déchets (l'extraction de la matière première, la fabrication, l'utilisation, le tri, le recyclage, la valorisation de ce déchets...).
 - o Recherche de l'impact sur l'environnement de ces déchets à différents niveaux (l'extraction, la fabrication, le recyclage...)
 - o En guise de bilan : sortie au centre de compostage à Réau.
- Tous niveaux : avec l'Association sportive, en lien avec les Arts Plastiques et l'EPS : Cirque avec des déchets recyclés : Création d'objets de cirques à partir de déchets recyclés en lien avec les Arts Plastiques, réalisation de spectacles qui seront filmés et projetés.
- 5^e : EPI sur les ressources et leur gestion (Géographie, SVT, Sciences Physiques et Chimie, Français, Technologie) Création de diaporamas sur les sources d'énergie qui questionneront notamment leur impact sur l'environnement et les potentiels déchets qu'elles créent. Projection d'extraits documentaires présentant les déchets causés par la production de ressources alimentaires et le gaspillage alimentaire. Rédaction d'un journal imaginaire (tous types de rubriques, publicités etc.). Ce journal donnera des nouvelles d'un monde futur imaginaire où les conséquences de notre actuelle gestion des déchets sont catastrophiques pour l'humanité et la planète).
- 4^e et 3^e : Technologie : Etude du cycle de vie d'un objet technique : la durée de vie d'un objet technique ; le tri sélectif et le recyclage ; les étiquettes énergie ; l'impact positif de certains objets sur l'environnement...
- 3^e : Géographie : Etude des déchets causés par les activités humaines dans deux types d'espaces : Les espaces productifs (ex, étude de cas sur l'espace agricole du Grand Ouest, la pollution due aux activités agricoles et les conflits d'usage liés au tourisme) ; Les espaces de faible densité (ex, étude de cas sur le tourisme vert dans les Cévennes).
- 3^e4 : Projet Parcours Avenir : Création d'une mini entreprise intitulée « Canetworld » dont la mission est de sensibiliser le public au tri des déchets : collecte des canettes en mobilisant l'ensemble des élèves du collège mais aussi les commerçants du quartier ; tri : canettes en fer / canettes en aluminium ; les canettes en aluminium sont revendues à un ferrailleur ; les canettes en fer donnent lieu à la fabrication de miroirs afin de donner une seconde vie à ces déchets, ces miroirs sont ensuite vendus. L'ensemble de l'argent récolté permet de financer la mini-entreprise.

2.4 Les dispositifs

3.2 EDD dans projet d'établissement ?

5. Formation ?

Direction, personnel technique : Non

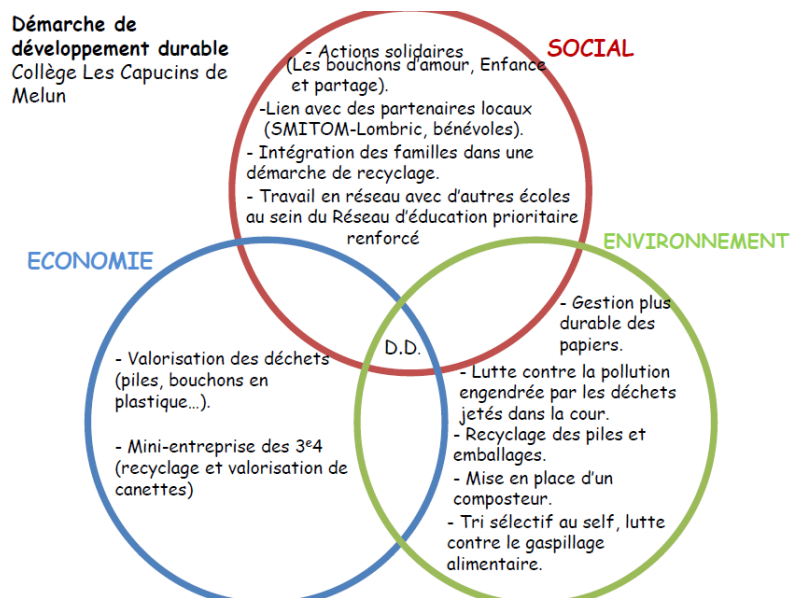
Enseignants : 3

6. Comment ce projet prend en compte les trois dimensions du développement durable ?

- Economie : participation à la valorisation de déchets (80% des métaux des piles recyclées permettent la fabrication d'objets divers ; le plastique récupéré des bouchons recyclé est vendu à une entreprise

fabricant des palettes en plastique recyclé) ; mini-entreprise de la 3^e DP collecte de canettes en aluminium revendues à ferrailleur et de canettes en servant à la fabrication d'objets divers qui seront revendus en vue de permettre l'autofinancement de la mini-entreprise et financer une action solidaire.

- Société : Action solidaire (la collecte des bouchons pour l'association les bouchons d'amour qui finance du matériel pour les personnes en situation de handicap, la collecte des cartouches d'imprimante pour l'association Enfance et partage, collecte de vêtements pour la Ligue contre le cancer) ; lien avec des partenaires locaux (SMITOM-Lombric, bénévoles de l'association les bouchons d'amour) ; intégration des familles via leurs enfants dans une démarche de recyclage ; travail en réseau (collecte commune des piles avec deux écoles élémentaires et deux écoles maternelles).
- Environnement : changement des poubelles et nouvelle signalétique pour lutter contre les déchets jetés dans la cour ; gestion plus durable des papiers (recyclage, brouillons, utilisation de papiers certifiés PEFC) ; recyclage des piles et des emballages (carton, plastique) ; mise en place à venir d'un composteur et d'un tri sélectif au self ; lutte contre le gaspillage alimentaire.



7.

Le collège a construit des partenariats divers :

Partenariat avec des associations :

- Les bouchons d'amour
- Enfance et partage
- La Ligue contre le cancer

Partenariat avec divers organismes de recyclage :

- SMITOM Lombric
- Corepile

Partenariat avec les autres établissements scolaires du Réseau pour le recyclage des piles :

- Ecoles maternelle et élémentaire des Capucins.
- Ecoles maternelle et élémentaire Montaigu.

8. Etat de la démarche :

Un comité de pilotage composé d'élèves volontaires (de différents niveaux) et d'enseignants gère de manière collégiale le projet éco-collège et réfléchit à des actions à prendre pour rendre le collège plus durable. Les élèves de l'éco-collège font preuve d'une réelle motivation et sont sensibles aux problématiques liées au développement durable. Ils s'affairent dans leurs tâches de manière sérieuse et extrêmement autonome. De nombreux partenariats ont été signés avec divers organismes et associations et ainsi le recyclage du papier, des bouchons, des emballages, des piles et des cartouches d'encre, de vêtements s'organise au sein de l'établissement. Un travail d'information est mis en place et prend la forme notamment de la projection d'un film réalisé par les élèves de l'éco-collège. En l'attente d'une table de tri pour le self, un composteur a été installé.

9. Projets de communication :

Le film créé par les élèves de l'éco-collège a été montré aux classes du collège. Il sera projeté aux parents lors de la journée des talents (samedi 16 juin).

Quelques photographies :

